



**PATRIMOINE, HISTOIRE, LECTURE**

## **Opération de sauvegarde des archives municipales**

Les archives font pleinement partie de notre patrimoine, elles sont la mémoire de la Ville de Soissons, elles sont aujourd'hui menacées de détérioration par la présence de champignons. La municipalité, consciente de l'importance et de la nécessité de sauvegarder ce patrimoine menacé, a mobilisé les moyens nécessaires pour stopper et éradiquer leur contamination.

Mis en ligne le 16 janvier 2017



## Retour sur l'opération 2016 de désinfection et de dépoussiérage d'une partie des archives municipales de Soissons

### Présentation des archives municipales contaminées et du contexte

Situé au sein de l'Hôtel de Ville, le service des Archives municipales de Soissons conserve près de 2 000 ml d'archives, dans différentes caves et greniers. Ces archives portent témoignage de la vie soissonnaise à travers les siècles, et conservent la trace de l'action quotidienne des élus et du personnel municipal. Au cours de l'été 2015, l'archiviste du service a constaté l'apparition et le développement de moisissures sur plusieurs documents conservés dans la cave principale des archives. Celle-ci abrite environ 1 050 ml d'archives qui retracent l'activité de la Commune de 1814 à nos jours. Ce sont principalement des documents parmi les plus anciens (datant du XIX<sup>e</sup> siècle et début XX<sup>e</sup> siècle) qui ont été les plus touchés par la contamination, mais cette dernière se traduisait aussi par l'apparition de foxing (piques) sur les conditionnements de certains documents

plus récents.

Pour une bonne conservation des archives, il faut veiller à assurer une stabilité thermique et hygrométrique dans les locaux. Les normes préconisées sont traditionnellement une température de 18°C (+/- 2°C) et une humidité relative de 50% (+/- 5%). L'hygrométrie de la cave principale des archives est régulée par deux déshumidificateurs. Un dysfonctionnement d'un des appareils et une hausse estivale de la température serait à l'origine de la contamination. Les moisissures sont des types de champignons. Des spores sont naturellement présentes dans l'air. Les moisissures se développent dans des conditions humides et poussiéreuses. Un air stagnant et une température élevée favorisent également leur croissance. La poussière est à la fois une source de véhiculation des spores et un substrat nutritif. Les moisissures une fois actives sur les archives germent et se nourrissent de la matière des documents : la cellulose. Différents types de spores étaient visibles sur des documents de la cave (moisissures de couleurs noires, jaunes ou blanches). Une opération de désinfection et de dépoussiérage des archives était donc nécessaire afin d'éviter que la contamination ne se propage davantage.

## La conservation des archives municipales : une obligation légale

Les archives font partie du patrimoine de la Ville, elles sont la mémoire de la Ville de Soissons, leur bonne conservation est donc importante. Le Maire est responsable civilement et pénalement des archives communales. La commune est propriétaire de ses archives, elle doit en assurer la conservation et la mise en valeur (article L212-6 du Code du patrimoine). Les frais de conservation des archives communales constituent une dépense obligatoire (article L2321-2-2° du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)). « La conservation des archives est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche » (article L211-2 du Code du Patrimoine). La municipalité, consciente de l'importance et de la nécessité de sauvegarder ce patrimoine menacé, a prévu au budget 2016 les moyens nécessaires pour stopper et éradiquer la contamination. Ainsi, 1 500 euros ont été inscrits au budget primitif 2016 pour décontaminer par fumigation la cave principale des archives, et 70 000 euros ont été prévus pour dépoussiérer document par document l'ensemble des archives se trouvant dans ce magasin de conservation. L'ensemble des crédits ont été utilisés : dépenses comprenant la désinfection par fumigation, le dépoussiérage des 1 050 ml archives et de leur environnement, et l'achat de fournitures notamment des chemises de conservation.

## Déroulement de la mission de désinfection et de dépoussiérage des archives

Afin de traiter les champignons, une opération de décontamination par fumigation des locaux touchés a été prévue. Mais, pour être efficace, il était nécessaire qu'elle soit suivie également d'un dépoussiérage minutieux des 1 050 ml d'archives, pour éliminer les résidus de spores et éviter une nouvelle contamination en cas de nouveau choc thermique ou hygrométrique. Le dépoussiérage de documents patrimoniaux est une mission qui demande du temps, une équipe formée, du matériel adapté et le respect de normes. L'opération de dépoussiérage des archives a demandé au préalable une phase de réalisation, consultation et attribution d'un marché public, puis de préparation de la prestation, par le service des Archives municipales. Le marché a été attribué à la société Vacuum Cleaner France. La fumigation de la cave, pour traiter les archives contaminées, a

d'abord été effectuée par la société TEP Artois Chimie le vendredi 16 septembre 2016. Ensuite, l'équipe de la Société Vacuum Cleaner a pu commencer à dépoussiérer l'ensemble des 1 050 ml d'archives et leur environnement. Pendant deux mois, du 21 septembre au 24 novembre 2016, une équipe de six personnes, recrutées au niveau local, a travaillé en permanence dans la cave principale de la Mairie au dépoussiérage et reconditionnement des archives. A l'aide d'un aspirateur avec filtre absolu de norme HEPA (pour éviter que les plus fines particules ne soient rejetées dans l'air) et/ou de chiffons microfibrés, quatre personnes étaient chargées de dépoussiérer les boîtes et chaque document un à un, puis de reconditionner certains dossiers dans de nouvelles pochettes et/ou de nouvelles boîtes.

La chef d'équipe, chargée de l'encadrement et du contrôle des opérations, et un autre agent s'occupaient de l'enlèvement des articles à traiter, du nettoyage des rayonnages, murs, plafonds et sols, puis de la remise en ordre des archives dépoussiérées et reconditionnées. Au cours de cette vaste opération de dépoussiérage, il en a été profité pour remettre les archives sur les rayonnages dans l'ordre des cotes, changer les boîtes qui présentaient des traces de moisissures, et remplacer certaines pochettes abîmées par des chemises de conservation en PH neutre afin d'assurer une meilleure protection des documents.



 [RETOUR À LA LISTE](#)



**SOISSONS**

**VILLE DE SOISSONS**

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

 **03 23 59 90 00**

 **CONTACTEZ-NOUS**



